

Compte-rendu de réunion du conseil municipal
Séance du 10 septembre 2010 - 15 h 00

Sous réserve de son approbation

L'an deux mille dix, le dix septembre, à quinze heures, le conseil municipal de Rosans s'est réuni, après convocation légale, dans la salle habituelle de ses séances au rez-de-chaussée de la mairie, sous la présidence de Madame Josy OLIVIER, maire.

Date de la convocation : 02-09-2010.

Présents : Mmes Chantal Boget, Monique Oddou. MM. Jean-Jacques Ferrero, Dominique Gueytte, Raymond Lecler, Pierre Michel, Robert Reynaud, Nicolas Rosin.

Absents excusés : MM Sébastien Catelan (procuration à Josy Olivier), Frédéric Pinet (procuration à Monique Oddou).

1 – Nomination d'un secrétaire de séance, approbation du dernier compte-rendu

➤ **M. Nicolas Rosin** est nommé **secrétaire de séance**.

➤ **Le compte-rendu du 5 août 2010** est approuvé.

2 – Centre bourg, avancement des travaux, murs de soutènement rue du Cagnard, voûtes (consolidation mur, revêtement de surface), avis de la commission d'appel d'offre concernant les moins values et les plus values du chantier, prêt de 250 000 € pour avance de la TVA

Rapporteurs : Josy Olivier, Pierre Michel

Le maire rappelle que les travaux actuellement en cours (tranche 1 et 2 du projet global) d'un montant de 1 500 000 € HT concernent le « périphérique » du village (rue du temple, rue Lucien Pinet).

Concernant l'avancement des travaux, la routière viendra en deux fois pour les revêtements en enrobé. La commission d'appel d'offre a examiné les plus et moins values du chantier. Il est proposé un avenant au lot n°1 (VRD) reprenant les travaux supplémentaires indispensables.

Il est proposé de contracter un prêt d'un an pour l'avance de la TVA (250 000 €). Le crédit agricole fait l'offre la plus avantageuse (1,57 % sans frais de dossier).

Les travaux posent régulièrement des problèmes particuliers, il est souligné la disponibilité de l'adjoint qui reçoit chaque jour plusieurs appels. Les travaux rue du Cagnard ont fragilisé les voûtes de M. Ripert (consolidation à prévoir), le revêtement en enrobé sur les voûtes de Mme Garcin évitera les infiltrations, le croisement de la rue Lucien Pinet avec la rue du Cagnard sera reprofilé afin qu'il n'y ait pas d'escalier malgré la pente et qu'un tracteur puisse passer occasionnellement.

➤ **Le conseil autorise le maire à signer** un avenant avec l'entreprise Minetto de 29 026,10 € HT.

➤ **Le conseil autorise le maire à signer un contrat de prêt d'un an avec le crédit agricole.**

3 – Tarifs municipaux, bail gendarmerie, columbarium, photocopies, cautions clés, appartements, etc.

Rapporteur : Josy Olivier

Une erreur s'est glissée dans la délibération du 19 mars 2010 (renouvellement du bail de neuf années de la gendarmerie du 1er avril 2007 au 31 mars 2016). Le loyer annuel révisable triennalement est de 61 102 € à compter du 1er avril 2010. Le tarif du columbarium était fixé à 446 €, il est proposé de distinguer les cases cinquantennaires et perpétuelles (450 € et 900 €). Pour les locations saisonnières du grand pré, il est proposé une remise de 50 € si la location se fait 15 jours d'affilée. Les photocopies sont payantes pour les privés (A4 simple 0,20 €, recto verso 0,30 €, A3 0,40 € A4 couleur 0,40 €). Les prestations des employés communaux (tarifs en régie) sont basées sur leurs salaires et charges. Il est proposé de mesurer les surfaces des deux terrasses saisonnières de la place de l'abbé Bicais. Les droits de place des camions de passage ont été basés sur la conversion en euro de 100 F, il est proposé de revaloriser le montant à 20 €. Caution pour les clés : 30 € (à la place de 50 €), trous laissés par les locataires (5 €). A compter du 01-01-2011, les emplacements à l'année du camping pourraient augmenter : 1 emplacement 660 €, 2 emplacements 1 100 €.

Les activités jeunesse sont proposées aux enfants comme à chaque rentrée scolaire. En fonction du nombre d'inscrits, les activités seront mises en place. Danse et théâtre sont des activités nouvelles (20 €

25 € 30 € par trimestre) ainsi que la pétanque (15 €, 20 €, 25 € selon les revenus des parents). Certaines activités sont gratuites. Les tarifs sont inchangés depuis 2009 sauf les sorties ski (20 €, 25 €, 30 €). D'autre part, à l'école, l'agent spécialisé de maternelle a dû interrompre son travail, les deux autres employés communaux de l'école l'ont remplacée au pied levé. Jusqu'au retour de la titulaire, il est proposé de prendre un agent contractuel rénuméré sur le 4^{ème} échelon de l'ATSEM.

- **Le conseil approuve les nouveaux tarifs** applicables au 01-10-2010 sauf le camping et les camions qui prendront effet au 01-01-2011
- **Le conseil autorise le maire à signer un contrat à durée déterminée** (en fonction de l'indisponibilité du titulaire) sur le 4^{ème} échelon de l'échelle de rémunération de l'agent remplacé.

4 – **Vente appartements grand pré**, priorités, attributions, règlement de co-propriété

Rapporteur : *Josy Olivier*

Au fur et à mesure des demandes, les mises en conformité électriques sont faites afin que le consuel permette l'individualisation du compteur et le branchement à EDF. Actuellement trois demandeurs ont confirmé leur offre d'achat. Il reste donc 9 appartements à vendre à 35 000 €. Le règlement de co-propriété est à vérifier (pas de chauffage collectif). Quelqu'un a visité Pigerolles (projet de faire 8 appartements).

5 – **Assurance**, mise en concurrence

Rapporteur : *Josy Olivier*

La SMACL est l'actuel assureur de la commune. Le contrat est en vigueur depuis 4 ans.

- **Le conseil décide de remettre en concurrence les compagnies d'assurance pour le 1^{er} janvier 2011.**

6 – **Navette des Baronnie**, contrat du chauffeur, bilan,

Rapporteur : *Josy Olivier*

Les financeurs sollicités pour subventionner ce service à la personne n'ont toujours pas donné de réponse (la région a accusé réception en juin du dossier envoyé en février).

- **Le conseil décide de prolonger le service et donc le contrat du chauffeur jusqu'à fin décembre 2010.**

7 – **Camping**, demande pour une caravane à l'année, bilan de fonctionnement de l'été, reclassement définitif,

Rapporteur : *Jean-Jacques Ferrero*

Il a été constaté que le comportement de certains résidents à l'année ne favorisaient pas la fréquentation du camping. Un grand merci est adressé aux garagistes Joël et Muriel et la conseillère Monique qui, étant face au camping, ont pallié au manque de personnel communal pour accueillir et placer les campeurs de passage. Il serait envisagé de trouver quelqu'un qui prenne toute la responsabilité du camping : accueil, entretien, encaissement des entrées, police, nettoyage, tonte. Ce travail serait évalué par exemple 4 h par jour (à affiner) de mai à septembre. Les camping caristes demandent une aire de vidange, Rosans serait ensuite répertorié dans les guides spécialisés. L'affaire de l'emplacement non libéré par le campeur dont le contrat n'a pas été renouvelé n'a pas encore été jugée par le tribunal administratif.

- **Le conseil décide de demander à la DDE et aux gendarmes de venir vérifier la conformité des constructions.**
- **Le conseil n'accepte pas la demande d'un particulier** qui souhaite installer sa caravane à l'année.

8 – **Questions diverses**

- **ADMR** (association d'aide à domicile)

La section départementale a fait un courrier pour signaler les grosses difficultés financières de l'association. A Rosans, une augmentation de la subvention (1 200 € à ce jour versés par le CCAS de Rosans) permettrait au bureau de se maintenir. Il est rappelé que la mairie met aussi à disposition un local et paye le chauffage.

– **Classe transplantée** aux îles du Frioul

L'institutrice des CE1, CE2 de l'école de Rosans a préparé un dossier de classe transplantée pour un départ aux îles du Frioul du 15 au 20 novembre 2010 avec ses 14 élèves. Pour bénéficier d'une subvention régionale la commune doit apporter sa contribution (1 200 €). Le conseil accepte le principe.

– **Signature du CEJ** Contrat enfance jeunesse avec la CAF

Le bilan du CEL des 4 dernières années (2006 à 2009) est proposé. La CAF demande que le conseil municipal se positionne sur le prochain contrat (2010 à 2013). Le conseil approuve le futur contrat enfance jeunesse dont les principales composantes sont les mêmes que le précédent contrat : Coordination, Activités périscolaires, Sorties extra scolaires.

– **Création d'un syndicat mixte du Buëch**

Le président du conseil général a écrit au président de la communauté de communes. Un syndicat mixte pour le Buëch serait créé pour 5 ans doté d'1 M€ par an. Plusieurs activités seraient privilégiées (catalogue joint). Le syndicat serait maître d'ouvrage des opérations. Les contrats de territoire étaient plus adéquats mais néanmoins Rosans souhaite s'inscrire dans la démarche (pour ne pas perdre de financements potentiels) et donne un accord préalable de principe à la CCIB.

– **Fête du terroir**

Financée par les associations (100 € ou aide bénévole pour ceux qui n'ont pas les fonds), communication assurée par le pays Sisteronais Buëch. Les animations ont un coût : méchoui, pays gavot, forge des alpes, sono, labour avec 2 chevaux, pêche à la ligne, location des chapiteaux. La mairie prendra en charge une animation. La bénédiction du troupeau aura lieu devant le plan d'eau, les équipements de Fabrice ne seront pas touchés. Les plateaux repas seront préparés par les bénévoles.

– **Bois**

L'ONF recherche de l'eau pour alimenter les différentes citernes (réunion avec M. Buiatti qui avait l'autorisation de prendre cinq stères de frênes car les affouagistes avaient pris du bois dans le domanial). A ce jour, il ne reste plus de bois coupé.

– **Finances**

L'adjoint fait part de ses inquiétudes car les dotations de l'état sont en baisse (-6.69%). Le département n'a accordé aucune subvention sur les dossiers PIL (projets d'intérêt local) présentés pour 2010. Les subventions pour les activités jeunesse sont en baisse et l'effort de la commune est conséquent (plus de 500 € par enfant). La vente des appartements apportera une recette. Annonce à mettre dans les agences. Un compte rendu de milieu de mandat sera organisé avec la population.

– **ADSEA**

La pétition a recueilli 500 signatures sur le canton. Elle n'a pas été mise en ligne sur Internet, ce sont les populations qui ont signé sur papier. Des restrictions budgétaires sont prévues dans le domaine de la santé. A Rosans, la situation est déjà compliquée, l'inquiétude augmente. Il est rappelé la promesse de réouverture du magasin. La chèvrerie a été fermée. Un rendez-vous est prévu avec le directeur général Monsieur Boutin.

– **Fête votive**

Il sera nécessaire de mieux préparer la fête l'année prochaine.

– **Conteneur à verre**

Un conteneur à verre a été déplacé de l'ADSEA aux HLM des Buissons.

L'ordre du jour est épuisé, la séance publique est levée à 18 h 00.

	Présence	Signature
OLIVIER Josy, Maire	X	
MICHEL Pierre 1 ^{ère} adjoint	X	
FERRERO Jean-Jacques, 2 ^{ème} adjoint	X	
GUEYTTE Dominique, 3 ^{ème} adjoint	X	
BOGET Chantal	X	
CATELAN Sébastien	Absent excusé, procuration à Josy Olivier	
LECLER Raymond	X	
ODDOU Monique	X	
PINET Frédéric	Absent excusé, procuration à Monique Oddou	
REYNAUD Robert	X	
ROSIN Nicolas	Secrétaire de séance	